

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. CAUDERLIER

La loi qui règle les naissances

Journal de la société statistique de Paris, tome 43 (1902), p. 44-62

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1902__43__44_0

© Société de statistique de Paris, 1902, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

II.

LA LOI QUI RÉGLE LES NAISSANCES. (*Suite et fin* [1].)

V. (*Suite et fin.*)

V. — Indice de fécondité variable avant et variable après la guerre. — Ce groupe comprend les départements suivants :

	Période 1857-68.	Période 1875-86.
Cantal.	1 634 à 1 540	1 477 à 1 524
Cher	1 728 à 1 536	1 489 à 1 380
Corrèze.	1 710 à 1 603	1 590 à 1 485
Creuse	1 436 à 1 314	1 290 à 1 355
Jura.	1 557 à 1 423	1 483 à 1 398
Loire-Inférieure.	1 831 à 1 692	1 830 à 1 635
Nièvre.	1 605 à 1 428	1 402 à 1 331
Rhône.	1 426 à 1 327	1 279 à 1 211
Tarn	1 700 à 1 560	1 491 à 1 440

L'indice de fécondité baisse ici constamment depuis 1857,

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro de janvier 1902, page 11.

Ce sont évidemment les deux derniers groupes où l'indice de fécondité diminue toujours qui peuvent seuls nous donner la cause de cette chute de l'indice.

Étudions le 5^e group, où ce phénomène est le plus marqué.

Il comprend les départements suivants : le Cantal, le Cher, la Corrèze, la Creuse, le Jura, la Loire-Inférieure, la Nièvre, le Rhône, le Tarn.

Dans les deux départements du Rhône et de la Loire-Inférieure, la diminution constante de l'indice de fécondité est due à la présence d'une grande ville dont la population augmente rapidement; mais, pour tous les autres départements de ce groupe, la diminution de l'indice de fécondité est due à l'émigration des jeunes adultes mâles vers d'autres départements. Nous devons d'abord constater le fait; nous lui trouverons plus tard une explication.

Or, ces migrations se constatent dans tous les départements de ce groupe, comme on peut le voir par le tableau suivant, où nous indiquons pour ces départements le nombre de jeunes gens de 15 à 20 ans et des hommes de 25 à 30 ans à chaque recensement.

	CANTAL.		CHER.		CORREZE.		TARN.	
	15-20	25-30	15-20	25-30	15-20	25-30	15-20	25-30
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.
1851 . . .	11 914	8 039	15 275	11 399	15 881	13 486	17 045	13 091
1856 . . .	11 251	8 453	13 181	11 715	14 489	10 718	16 723	12 502
1861 . . .	10 838	7 648	17 152	12 294	14 503	10 738	16 004	12 569
1866 . . .	10 330	8 060	16 679	11 182	14 756	11 080	16 134	12 691
1872 . . .	10 730	7 098	16 028	12 191	13 058	10 530	13 639	11 694
1876 . . .	9 912	7 222	15 260	12 609	14 220	10 788	14 117	10 080
1881 . . .	10 135	6 078	16 273	13 194	14 322	11 034	14 839	9 837
1886 . . .	12 314	8 774	15 974	13 601	14 731	10 908	14 755	8 923
1891 . . .	11 296	8 124	16 696	14 234	15 446	9 760	15 201	11 462
	98 720	69 496	142 518	112 419	131 406	99 042	138 757	102 849

	CREUSE.		JURA		NIEVRE	
	15-20	25-30	15-20	25-30	15-20	25-30
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.
1851	14 409	9 331	15 206	11 086	16 714	11 976
1856	12 792	8 625	13 512	10 049	15 393	12 071
1861	12 841	6 892	14 321	11 326	16 463	12 908
1866	12 630	9 368	13 486	10 787	16 397	12 293
1872	11 718	9 583	12 095	9 210	14 855	13 782
1876	12 637	9 679	12 334	9 683	15 968	11 619
1881	13 403	6 532	12 860	8 999	16 696	11 038
1886	12 802	1 861	12 043	9 745	16 287	11 359
1891	9 845	7 547	12 510	10 112	15 558	12 885
	113 077	69 418	118 367	91 027	144 331	109 931

On voit que la différence entre ces deux groupes d'âge dépasse constamment, de beaucoup dans chaque département, ce qui peut être dû à la mortalité, et par conséquent qu'il existe dans ces départements une énorme émigration de jeunes hommes de 20 à 25 ans

C'est la même cause qui agit dans les départements du quatrième groupe comme le prouve le tableau suivant :

	ALIER		ARIEGE		GARD	
	15-20	25-30	15-20	25-30	15-20	25-30
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.
1851	15 586	17 444	11 126	9 068	18 554	17 199
1856	16 502	14 165	11 532	8 485	18 239	17 418
1861	17 239	14 436	11 523	8 614	18 990	16 316
1866	17 439	14 025	10 364	8 333	18 857	16 080
1872	17 257	14 243	10 321	7 979	17 467	13 799
1876	17 911	14 501	12 253	7 963	17 930	16 056
1881	20 030	12 790	10 600	6 535	17 467	18 424
1886	19 304	15 523	10 031	7 114	17 257	14 000
1891	19 593	16 703	9 995	7 271	18 659	15 352

	LANDES		LOIRE		LOT.	
	15-20	25-30	15-20	25-30	15-20	25-30
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.
1851	9 946	12 609	23 646	19 185	12 965	9 536
1856	9 528	13 083	24 117	20 195	12 358	10 419
1861	14 280	10 331	25 560	20 856	12 512	9 814
1866	15 092	11 229	24 147	22 641	11 534	10 480
1872	13 151	10 534	25 660	22 860	10 780	9 986
1876	13 857	10 182	28 040	22 089	11 693	8 965
1881	13 982	10 927	29 735	21 653	10 999	9 259
1886	17 749	6 791	30 148	19 561	10 694	7 666
1891	16 624	7 357	28 900	26 618	10 569	9 033

	PUY-DE-DOME.		SAONE-HAUTE.		VAUCLUSE	
	15-20	25-30	15-20	25-30	15-20	25-30
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.
1851	27 881	21 455	16 230	11 578	11 517	10 981
1856	25 449	14 779	14 097	10 237	11 211	10 501
1861	24 199	22 932	14 339	11 809	12 121	10 026
1866	24 363	21 742	14 112	10 823	11 858	9 174
1872	24 442	20 529	12 351	9 124	11 128	9 571
1876	23 818	22 342	13 743	9 658	10 355	9 517
1881	23 733	16 585	13 351	8 181	9 525	8 368
1886	22 144	18 852	11 755	8 807	9 551	8 651
1891	23 552	20 506	11 865	9 779	8 642	9 043

Dans tous ces départements l'émigration des mâles de 20 à 25 ans est bien marquée, malgré quelques erreurs inévitables, mais elle paraît ne pas remonter assez au delà de 1872 pour que sa conséquence logique, la diminution de l'indice de fécondité, puisse se faire sentir avant cette date.

L'influence de l'émigration des jeunes mâles sur l'indice de la fécondité est encore mise en lumière par ce fait, que l'indice de fécondité augmente dans les départements où se produit l'immigration des jeunes mâles, bien entendu si une autre cause, comme la présence d'une grande ville, ne vient pas contrebalancer cette influence.

Prenons par exemple les départements de l'Aude, de l'Eure, de la Marne et de l'Oise, dans lesquels l'indice de fécondité présente des augmentations; les recensements successifs de ces départements donnent :

	AUDE.		EURE.		MARNE.		OISE.	
	15-20 ans.	25-30 ans.	15-20 ans.	25-30 ans.	15-20 ans.	25-30 ans.	15-20 ans.	25-30 ans.
1851. . .	12 504	11 160	16 311	15 243	15 956	15 220	16 322	15 698
1856. . .	12 945	11 499	14 858	14 998	15 398	14 926	15 813	13 710
1861. . .	11 862	11 543	14 873	14 451	15 911	14 704	15 465	14 825
1866. . .	11 950	11 119	14 146	13 751	15 672	13 303	15 955	13 769
1872. . .	11 974	9 313	13 019	10 896	15 275	10 447	14 724	13 888
1876. . .	12 298	8 002	13 717	11 154	16 884	15 345	15 825	13 695
1881. . .	13 617	11 801	14 162	12 064	17 902	14 830	16 635	13 987
1886. . .	9 141	10 753	13 267	13 120	16 985	17 583	16 778	15 438
1891. . .	13 440	12 600	13 811	13 795	17 723	17 445	16 707	15 189

Il est clair qu'il y a ici une immigration de jeunes mâles adultes, ou tout au moins leur émigration a cessé, car le nombre des hommes de 25 à 30 ans atteint et dépasse même parfois celui des jeunes gens de 15 à 20 ans, et cela malgré la mortalité.

Ainsi nous voyons que l'émigration est la cause principale de la diminution de l'indice de fécondité dans tous les départements où cette diminution a pu être observée depuis 1857. Il nous faut examiner si cette même cause peut rendre compte de la diminution de l'indice dans les départements où celle-ci a eu lieu avant 1857.

Or, tous ces départements sont groupés autour de Paris et de Bordeaux, comme on peut le voir par le tableau suivant :

Autour de Paris.

—
Calvados;
Orne;
Aube;
Eure;
Sarthe;
Indre-et-Loire.

Autour de Bordeaux.

—
Charente;
Tarn-et-Garonne;
Charente-Inférieure;
Gers;
Gironde;
Lot-et-Garonne.

Et, si nous consultons les statistiques publiées par Süssmilch, pour la première moitié du XVIII^e siècle, nous voyons que dans toutes les grandes villes le chiffre de décès dépasse constamment celui des naissances.

Cependant, ces grandes villes fournissaient une émigration constante soit pour les besoins de la guerre, soit pour ceux du commerce, et d'un autre côté leur population augmentait continuellement. Il devait donc y avoir une immigration suffisante pour compenser leur émigration, leur excédent de mortalité et leur augmentation de population. Cette immigration considérable ne pouvait provenir que des campagnes environnantes, car les communications étaient trop difficiles à cette époque pour qu'elle vint de fort loin. Il est donc certain qu'il y a eu, pendant tout le courant du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, une émigration constante et continue des départements avoisinant Paris, vers Paris; des départements

avoisinant Bordeaux, vers Bordeaux. C'est cette émigration qui a fait baisser à la longue les indices de fécondité dans ces départements et qui les a amenés au point où nous les avons constatés pour la période 1857-59.

On voit donc que l'émigration des mâles se constate non seulement dans les départements dont l'indice de fécondité a baissé depuis 1857, mais encore dans ceux où il a baissé avant 1857, à une époque que nous ne pouvons pas indiquer avec précision à l'aide des éléments dont nous disposons.

Or, quelle peut être la cause de cette émigration des jeunes mâles, si ce n'est une mauvaise situation économique ? Il est bien clair qu'ils ne quittent pas leur famille et le village qui les a vus naître parce qu'ils y gagnent trop facilement leur vie, mais, bien au contraire, parce qu'ils espèrent trouver ailleurs une vie plus facile. On peut consulter à ce sujet le beau travail de M. Arsène Dumont : *Dépopulation et civilisation*, où il dit :

« Les motifs particuliers qui poussent à quitter la campagne pour les villes varient naturellement selon les individus et surtout selon leur degré de fortune. Pour les ouvriers, c'est surtout l'attrait d'un travail plus rémunérateur. Beaucoup sont positivement expulsés des campagnes par la misère, l'impossibilité absolue de subsister. Quand un manouvrier rural est payé 50 centimes par jour, comme je l'ai vu en 1889 dans le canton de Fouesnant (Finistère) et comme cela se voit dans un grand nombre de départements ; quand il n'est même pas sûr d'être employé tous les jours à ce prix ; quand il a une femme et 5 ou 6 enfants, on aura beau le réduire à ne vivre que d'orge, de seigle et de pommes de terre, à ne boire que de l'eau, à ne se vêtir que de haillons, à n'habiter qu'une hutte en terre étroite et sordide, on peut défier qui que ce soit d'arriver à équilibrer son budget ; il faut qu'il s'en aille. Il est chassé, non par le manque de terre, dont les grandes étendues restent en friche ou sont médiocrement cultivées ; mais par l'absence du capital indispensable à la mise en valeur de ce sol qui le nourrirait. »

Ce sont donc les mauvaises conditions économiques qui obligent les jeunes hommes à émigrer vers des départements qu'ils supposent à tort ou à raison mieux partagés.

Ce n'est donc pas ici une cause nouvelle, mais une manifestation nouvelle de la cause primordiale que nous avons indiquée, qui produit ainsi à la longue les plus grandes modifications dans la valeur de l'indice de fécondité.

On peut se demander comment il se fait que l'émigration des jeunes mâles diminue l'indice de fécondité et plusieurs explications se présentent.

On comprend facilement que, si on enlève chaque année à un département une notable partie de ses mâles arrivés à l'âge de la reproduction, ce départ continu des forces vives du pays devra avoir un grand effet sur la natalité. D'autant plus que, dans presque tous les cas, les mâles qui émigrent sont les plus forts, les plus vigoureux, les plus actifs, les plus sains.

Tous ceux qui s'occupent d'élevage, d'une façon rationnelle, ont soin de réserver précisément ces mâles de choix, à l'exclusion des autres, pour la reproduction, et, ils finissent ainsi par obtenir une race plus forte, plus vigoureuse, plus prolifique. Dès lors, on doit obtenir un résultat opposé, c'est-à-dire une race moins forte, moins vigoureuse, moins prolifique, en enlevant chaque année les mâles les plus forts et en réservant pour la reproduction les mâles les plus chétifs et les moins vigoureux, physiquement et moralement.

Le premier paysan venu pourra constater qu'en enlevant chaque année les meilleurs coqs de son poulailler, il diminuera sensiblement le nombre des poussins par couvée, c'est-à-dire la fécondité des poules.

Un second motif pour lequel cette émigration amène la réduction des naissances. L'émigration des jeunes mâles, lorsqu'elle est importante et dure plusieurs années, diminue sensiblement le nombre des travailleurs et des soutiens de famille sans diminuer le nombre des soutenus, c'est-à-dire des enfants et des vieillards. Mais à la longue l'équilibre qui doit exister entre ces deux parties du corps social se trouve être rompu et il faut de toute nécessité qu'il se rétablisse. Il faut de toute nécessité que le nombre des bouches inutiles reste en rapport avec la quantité de nourriture réduite que peut lui procurer le plus petit nombre de travailleurs restant. Lorsqu'un cas analogue se présente chez les peuplades sauvages de l'Océanie ou du Centre de l'Afrique, on rétablit naturellement l'équilibre par la destruction systématique des vieillards ; dans un pays civilisé comme la France, on arrive à rétablir l'équilibre rompu, par la réduction systématique des naissances.

Enfin, on pourrait soutenir que l'émigration, comprenant un certain nombre de jeunes gens récemment mariés, doit faire naturellement baisser l'indice de fécondité que nous calculons avec l'ensemble des mariages y compris ceux qui émigrent, mais il paraît bien certain que cette dernière cause seule est impuissante à expliquer la chute profonde de l'indice, dans certains départements, et surtout sa diminution continue pendant de longues années.

Il est à croire que les trois causes ci-dessus agissent ensemble, mais pour décider, en dernier ressort, laquelle est la plus opérante dans chaque cas particulier, il est nécessaire de connaître la composition de l'émigration dans chaque département.

Ces renseignements nous font défaut. Quoi qu'il en soit, l'émigration précède et accompagne toujours la chute de la fécondité.

Ainsi, l'étude que nous avons faite des départements français nous a montré non seulement l'action de notre loi des naissances, mais encore elle nous a fait connaître la cause spéciale à la France qui fait baisser la fécondabilité, et par suite la natalité dans un grand nombre de départements.

Nous pouvons aborder maintenant la quatrième série de preuves tirées de l'étude des communes françaises, et je me servirai pour cela des belles recherches faites par M. Arsène Dumont. Je regrette seulement de ne pas pouvoir partager son avis au sujet de la cause des phénomènes qu'il a constatés.

VI.

M. Arsène Dumont s'est longuement occupé de la cause de la décroissance de la natalité en France, et pour la trouver, il n'a pas hésité à parcourir et à étudier spécialement un grand nombre de départements et même de communes. L'ensemble de ces travaux est admirablement résumé dans un petit ouvrage : *Natalité et Démocratie*, dont nous ne pouvons que recommander la lecture à tous ceux que cette question intéresse.

M. Dumont attribue la baisse de la natalité en France à ce qu'il appelle la capillarité sociale, c'est-à-dire l'effort que font en France les individus pour s'élever au-dessus de leur état et pour améliorer leur développement personnel.

M. Dumont paraît croire que cet effort n'existe ni en Angleterre, ni en Belgique,

ni en Hollande, ni en Allemagne, ou tout au moins qu'il est entravé dans ces pays par leur constitution monarchique. Il me semble que c'est là une erreur. Le prodigieux développement commercial et industriel de ces quatre pays prouve assez que leurs habitants sont mus par la capillarité sociale à un degré que les Français sont loin d'atteindre et que par conséquent le phénomène que signale M. Dumont ne peut avoir pour conséquence la baisse de la natalité.

Mais l'examen des départements français conduit à la même conclusion.

Tous ceux qui, en France même, cherchent à s'élever, tous ceux qui sont poussés dans la vie par le phénomène de la capillarité sociale quittent les départements agricoles ou privés d'industrie et vont dans les grandes villes : à Paris, Bordeaux, Lyon, Lille ou dans les centres industriels, tandis que ceux qui ne sentent pas en eux l'ambition de s'élever en valeur personnelle et en jouissances restent chez eux. Or, ce n'est pas chez les premiers, mais chez les derniers, que M. Arsène Dumont observe la diminution progressive de la fécondité. Ce ne sont pas ceux qui ont quitté le département, mais ceux qui y restent, qui ont une petite natalité. On peut du reste se rendre compte que ces derniers n'ont plus les qualités nécessaires pour s'élever ou chercher à s'élever, c'est-à-dire la force, le courage, l'énergie, la persévérance, en écoutant M. Dumont lui-même qui les a visités.

Voici ce que nous lisons page 102 de son volume : *Natalité et démocratie* :

« J'ai étudié de près beaucoup de collectivités où la natalité est fort basse. Parmi elles, la plupart sont formées d'individus fort peu instruits, fort peu actifs aussi bien du cerveau que des muscles, plutôt poltrons, routiniers ou casaniers, parfois indignement paresseux, et qui s'ils sont par hasard névrosés, ne le doivent assurément en aucune façon au développement excessif de leurs facultés cérébrales, à l'exercice inconsidéré de leurs facultés intellectuelles. »

Nous trouvons encore ce qui suit dans une étude sur la natalité de Lot-et-Garonne :

« D'autre part, les constitutions sont généralement molles et peu robustes ; les hernies, l'arthritisme, l'artério-sclérose, le rhumatisme, sont fréquents ; les dents, surtout à la campagne, sont généralement très mauvaises. S'il naît très peu d'enfants, la qualité est loin de compenser la quantité. Enfin, il n'est pas rare de rencontrer des époux aisés et sans enfants, qui s'en montrent contrariés. »

Ces passages saillants ne viennent-ils pas à l'appui de ce que nous avons dit page 48, sur les effets de l'émigration des jeunes mâles ?

Il est clair que ces populations qui, d'après M. Dumont, sont peu actives du cerveau et des muscles, manquent de toutes les qualités nécessaires pour s'élever en valeur et en jouissances et, par conséquent, la capillarité sociale ne peut pas être la cause de leur faible natalité.

Voici maintenant la description d'un canton de la Flandre française à natalité élevée, par le même M. Dumont :

« Mais c'est surtout quand on parcourt les campagnes que les signes extérieurs du progrès et de la vitalité de la race se pressent aux yeux. A celui qui penserait encore que la démographie est une science abstraite, composée purement de tableaux numériques et incapable de parler à l'imagination, il faudrait conseiller de visiter successivement deux pays présentant le contraste de l'extrême dépopulation, comme le canton de Beaumont-Hague, et d'une fécondité exubérante comme les campagnes flamandes. »

« Dans l'un, il verra des villages muets et déserts, des maisons en ruines ; dans l'autre, des rues pleines d'enfants, des maisons neuves en briques, étroites, bâties à la hâte, si légères, dans le voisinage de la Belgique surtout, qu'elles dégèrent en cabanes. Il remarquera que les fermiers les plus riches ne font donner à leurs enfants que l'instruction primaire à l'école de la commune, que de bonne heure ils les font travailler aux champs avec leurs ouvriers, ayant pour toute ambition d'en faire des cultivateurs. Il n'est pas possible de méconnaître la relation de ce fait avec le grand nombre de leurs enfants qui est souvent de huit à douze, et, chez tel fermier des plus riches, s'élève jusqu'à dix-huit.

« Il semble que la race flamande soit naturellement sociable et disciplinable. Entre ces ménages si rapprochés, les querelles sont très rares, les bons rapports, la justice et la bienveillance sont ordinaires, bien que sous une forme qui d'abord semble un peu rude. Sur le seuil des portes, sur les marches des escaliers, on aperçoit partout des groupes de six et sept enfants, mais parfois de dix ou douze, si étroitement enlacés et pressés, assis les uns sur les autres et les membres si bien enchevêtrés qu'on a d'abord quelque peine à les compter, et qu'on ne sait à quel corps appartiennent les pieds nus, les mains ou les têtes qu'on aperçoit. Le même spectacle s'observe également à Dunkerque, à Fives-Lille, à Gand et dans les quartiers populeux de Bruxelles. »

On voit que le contraste est frappant.

Ainsi la théorie de M. Dumont me paraît en désaccord avec les faits aussi bien en France même que dans les pays étrangers.

Nous verrons maintenant que tous les exemples qu'il cite dans la sixième conférence de son ouvrage s'expliquent très bien par l'émigration ou les modifications des conditions économiques.

M. Dumont remarque d'abord que les départements français qui ont conservé leur natalité à un taux élevé ou passable sont : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Corse, Nord, Seine-Inférieure, Pyrénées-Orientales ; il ajoute :

« Tous ont une partie de leur population qui ne parle pas le français ou qui vit de la grande industrie. »

Cela suffit évidemment, d'après notre théorie, pour expliquer leur grande natalité. Ceux qui ne parlent pas français émigrent peu, restent chez eux et conservent une race forte et prolifique, et ceux qui vivent de la grande industrie ont une situation économique satisfaisante.

M. Dumont donne plus loin un second exemple, page 201 :

« Des trois départements bretons, celui du Finistère est demeuré le plus fécond. La natalité est surtout élevée dans la partie sud ; le Cornwallais n'a pas autant d'enfants, par mariage, que les populations des parties les plus misérables des Côtes-du-Nord ; mais il perd fort peu d'enfants grâce à l'allaitement maternel, très longuement et très généralement pratiqué, et comme, d'autre part, il émigre peu, il forme une population extrêmement dense en même temps que saine et souvent fort belle. »

M. Dumont constate que les populations qui émigrent peu restent fort denses et saines ; ce qui est conforme à ma théorie.

Voici un troisième exemple, page 203 :

« L'arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord), où l'on parle français et qui est relativement riche et instruit, présente une natalité inférieure à la partie qui parle

le bas breton. Pour trouver les communes à natalité très élevée il faut s'enfoncer dans l'intérieur des terres. »

Ici encore, l'émigration a lieu plus facilement pour les populations côtières qui parlent le français, que pour les populations de l'intérieur des terres. On pourra objecter que la situation économique des premières est plus satisfaisante que celle des dernières. Cela n'est vrai qu'en apparence. Les populations des côtes sont plus riches, mais elles ont aussi plus de besoins; c'est pour les satisfaire qu'elles émigrent, et c'est pourquoi leur natalité baisse. Les populations de l'intérieur ont moins de ressources, mais aussi moins de besoins, qui sont plus facilement satisfaits. Leur situation économique est relativement meilleure et leur natalité reste élevée.

Le département du Nord fournit un quatrième exemple. La partie agricole de ce département parle le flamand, ignore le français et par conséquent n'émigre pas; la partie industrielle jouit de hauts salaires, la situation économique est très satisfaisante. Dans les deux cas, la natalité se conserve.

Mais pour soutenir sa théorie, M. Dumont est obligé de commettre ici une erreur manifeste et presque une injustice. Il déclare que la population du département du Nord ne fait aucun effort vers son développement personnel, soit en valeur soit en jouissances (1). Il me semble que c'est là une profonde erreur! Comment comprendre que toutes ces fabriques, toutes ces usines, toutes ces mines, cette agriculture intensive et perfectionnée pourraient vivre et prospérer, si la population du Nord n'était pas intelligente, instruite, laborieuse, courageuse, persévérante? On ne fait pas venir du Midi les contre-maitres, les chefs de brigades, les chefs d'atelier, et ceux qui dirigent les exploitations agricoles, mais c'est le peuple travailleur et la petite bourgeoisie du Nord qui lentement, par la capillarité sociale, élève ses meilleurs fils des positions les plus basses aux plus hautes fonctions sociales. La théorie de M. Dumont me paraît ici en défaut.

M. Dumont cite un autre exemple pris maintenant dans l'extrême sud de la France (2).

« Dans le canton de Prats-de-Mollo, j'ai pu trouver telle commune où la natalité dépassait 52 au commencement du siècle. Mais le déclin a été régulier de décade en décade, en dépit de toutes les circonstances qui semblaient devoir l'entraver. La population catalane a l'esprit très ouvert, très actif, très accessible aux idées nouvelles, aux initiatives commerciales hardies; les appréciations d'ordre moral qui déterminent la volonté de n'avoir que peu ou point d'enfants se sont propagées avec facilité, en dépit du mauvais véhicule que leur offrait la langue catalane. Ce seul fait prouve que la différence de langue ne suffit pas toujours, à elle seule, à maintenir dans une population le taux élevé de la natalité. »

Non, la différence de langage seule ne suffit pas, mais ce sont les conditions économiques qui agissent ici. Voici comment M. Dumont décrit ce canton :

« Situé dans la haute vallée du Tet, entre la masse du Canigou, qui l'isole de la France et la frontière espagnole, c'est le fond d'une sorte d'impasse. Il n'a de communications avec l'Espagne que par de mauvais chemins muletiers que le Génie, dans un intérêt stratégique, défend de rendre viables aux voitures, et d'autre part, la route qui l'unit à la France s'arrête aux bains de la Preste, où elle se bute contre la

(1) Voir : *Natalité et Démocratie*, page 207.

(2) Voir : *Natalité et Démocratie*, page 209.

montagne. C'est dans ce canton que se trouve la commune de la Manère, la plus distante de Paris et la plus méridionale de France. L'usage du catalan est encore général et une grande partie de la population ne comprend pas même le français. »

C'est donc un coin perdu dans les montagnes, fermé de tous côtés. M. Arsène Dumont pense qu'il est habité par une population accessible aux idées nouvelles aux initiatives commerciales hardies; c'est là qu'il trouve la capillarité sociale qu'il refuse aux habitants du Nord. Il me semble qu'il se trompe. Il est visible que ce petit canton, séparé de la France et de l'Espagne par de hautes montagnes, privé de communications avec ces deux pays, a atteint la limite de population qu'il peut nourrir. S'il y avait des initiatives hardies, il se tirerait peut-être d'affaire d'une autre manière, mais, forcée de vivre sur des pâturages restreints, la population ne peut pas dépasser le chiffre qui peut être nourri sur ces pâturages. Il y a ici une nécessité économique de tout premier ordre. La natalité s'est réduite parce que la nourriture manquait et que, ne pouvant sacrifier les plus vieux, il faut bien sacrifier les plus jeunes.

Il en est de même pour le canton de Saint-Étienne-de-Baigorry, situé en plein pays basque, que cite encore M. Dumont. Il reconnaît ici que « les mœurs et les idées de ce canton étant très arriérées, les habitants sont à l'abri de la contagion des appréciations qui entraînent, en France, l'abaissement de la natalité, et cependant leur natalité n'est pas élevée ».

« Cela tient, dit-il, au régime même de la famille souche qui engendre, à la vérité, une très grande fécondité des mariages, mais qui fait baisser la nuptialité à un chiffre plus faible que sur aucun point du territoire français. »

Il ne peut donc pas invoquer ici la capillarité sociale, qui n'existe point, mais ce canton a atteint depuis longtemps, comme celui de Prats-de-Mollo, la limite de population qu'il peut nourrir dans les conditions où il est placé, et, tant que ces conditions économiques ne seront pas améliorées, la population de ce canton restera forcément stationnaire et la natalité devra forcément rester très petite.

M. Dumont s'étonne aussi de voir que les départements du Rhône et de la Loire aient une moindre natalité que le Nord, la Seine et la Seine-Inférieure. Cependant, dit-il, ce sont là tous départements industriels, et il ajoute :

« Pour des esprits convaincus que l'état économique, le plus ou moins de richesse agit sur la natalité, de tels faits sont inexplicables. »

Pas du tout. D'abord rien ne nous prouve que l'industrie du Rhône et de la Loire soit aussi florissante que celle du Nord et de la Seine-Inférieure. Il ne suffit pas de s'occuper d'industrie pour que l'état économique soit toujours satisfaisant. En outre, à côté de la population industrielle, il y a la population agricole; la crise qui a sévi dans le Midi tout entier, par suite de l'invasion du phylloxéra, a appauvri cette partie de la population de la Loire et du Rhône qui ne s'occupe pas d'industrie et a fait baisser la natalité moyenne de ces départements. Mais, en dehors de cela, il faut tenir compte de la concentration relative des habitants, dans les grandes villes, qui est beaucoup plus sensible dans le Rhône que dans le Nord, parce que le département est plus petit.

Si nous comparons les natalités moyennes de ces départements depuis 1852-56 jusque 1892-96, nous trouvons :

TABLEAU.

	Seine-Inférieure.	Nord.	Loire.	Rhône.
1852-56.	29,40	33,42	33,68	28,98
1857-61.	31,78	35,52	34,04	28,96
1862-66.	30,64	34,90	32,62	27,94
1867-71.	30,26	34,20	31,52	25,88
1872-76.	31,12	35,56	31,68	26,70
1877-81.	30,52	33,79	29,81	24,76
1882-86.	31,40	32,54	28,52	23,28
1887-91.	30,40	31,52	25,24	20,88
1892-96.	29,58	30,30	25,42	20,36

On voit que la natalité s'est mieux maintenue dans la Seine-Inférieure que dans les trois autres départements, parce qu'à côté de la prospérité industrielle, ce département jouit d'une grande prospérité commerciale.

La natalité du Nord a diminué de 10 à 15 p. 100 environ, par suite de l'extension des grandes villes.

La natalité de la Loire a commencé à décliner pendant la période de 1882-1886 et principalement en 1887-1891, et il est certain que nous avons là l'influence des crises financières (krach Bontoux) et de l'invasion du phylloxéra.

Il en est de même pour le Rhône, mais il faut tenir compte que dans ce département la chute a été plus rapide à cause de l'influence prépondérante de la grande ville, qui est d'autant plus agissante que le département est plus petit.

On voit comment notre théorie explique facilement tous les cas étudiés jusqu'ici par M. Dumont. Celle de l'auteur, au contraire, manque d'un appui solide, comme il le reconnaît implicitement dans les lignes suivantes (1) :

« La volonté de n'avoir que peu ou point d'enfants aussi bien que la volonté de laisser libre carrière aux impulsions naturelles dérive d'un état mental, lui-même engendré par des circonstances extrêmement complexes. Cet état mental résultera souvent de l'emploi d'une langue barbare, d'un patois local qui empêche la circulation des idées, mais il n'en résulte pas fatalement, et la pénétration des appréciations nuisibles à la natalité peut se faire en dépit de tout.

« De même la vie industrielle est une présomption de forte natalité; mais il se peut faire qu'elle n'ait pas cet effet; un détail de mœurs, un rien, impossible à prévoir, suffit pour empêcher qu'il ne se produise. Il y a toujours des causes qui déterminent la direction et la force des courants d'idées, comme des courants marins. Mais aux causes les plus générales et les plus habituelles qu'il est relativement facile de découvrir, se mêlent souvent des causes accidentelles qui suffisent à tout modifier. »

Ainsi l'emploi d'une langue barbare amène parfois la petite natalité et parfois ne l'amène pas. De même la vie industrielle peut avoir cet effet, et il se peut faire qu'elle ne l'ait pas. Un détail de mœurs, un rien, suffit pour empêcher qu'il se produise.

Il est visible que les causes invoquées par M. A. Dumont agissent ou n'agissent pas sans qu'on sache pourquoi; ou plutôt simplement, parce que ces causes n'ont aucune action réelle, et que M. Dumont constate de temps en temps des coïncidences fortuites.

Le cas de l'arrondissement de Dunkerque et des cantons de Lillebonne, que cite

(1) Voir : *Natalité et Démocratie*, page 212.

encore M. Dumont, vient de nouveau tout compliquer et l'auteur doit invoquer une cause nouvelle, savoir « la contagion de l'exemple ». Voici ce qu'il dit page 213 :

« Un phénomène qui vient tout compliquer, c'est la contagion des appréciations qui dirigent la conduite. Elle se produit presque toujours dans un même centre, entre individus de la même classe sociale et de la même profession ; mais il arrive qu'elle a lieu aussi entre professions fort diverses et même, ce qui est plus rare, d'une classe sociale à l'autre. Dans l'arrondissement de Dunkerque et dans le canton de Lillebonne, les ouvriers agricoles vivant dans le voisinage des ouvriers de l'industrie, qui sont très féconds, le sont également. Leur exemple paraît même entraîner un grand nombre de riches propriétaires qui eux aussi renoncent à éviter la fécondité.

« Pendant les premières décades du siècle, les tisserands travaillaient à domicile ; ils étaient rangés, poltrons, casaniers, prévoyants et ne se permettaient que très peu d'enfants. Cela sans doute leur causait trop de dépenses, de perte de temps et de désagréments dans une maison étroite qu'ils ne quittaient jamais. Quand les grandes usines se construisirent, et que les ouvriers, casernés tout le jour, ne retournèrent dans leurs maisons que pour y dormir, leur état mental changea complètement. Eux et leurs femmes devinrent imprévoyants, un peu plus vaniteux et dépensiers, comme c'est toujours le cas de l'homme qui vit beaucoup en société ; ils vécurent au jour le jour et laissèrent venir au monde de nombreux rejetons que d'ailleurs une mortalité infantile considérable envoyait bientôt au cimetière. Le changement dans la fécondité des ouvriers de l'industrie s'explique très bien par le changement accompli dans leur mentalité, et le changement de leurs idées s'explique à son tour par celui qui s'était produit dans leur genre de vie.

« Aucune modification notable ne s'était produite à la même époque dans l'existence des ouvriers agricoles. Cependant la natalité de ces derniers resta faible tant que celle des tisserands le fut ; elle devint au contraire très élevée quand celle des tisserands le fut devenue. Il est juste d'ajouter que, dans ce canton, l'ouvrier agricole, très pauvre et très ignorant, considère l'ouvrier d'usine comme étant au-dessus de lui, ce qui facilite la contagion : l'inférieur imitant volontiers celui auquel il reconnaît une supériorité réelle ou imaginaire. »

Cette contagion de grande natalité est un phénomène nouveau. Plût à Dieu qu'elle pût se répandre par toute la France. L'auteur n'explique pas très bien, il est vrai, comment les paysans de la partie agricole savent que la natalité moyenne augmente dans la partie industrielle du département, ni non plus par quel singulier tour d'esprit un habitant de la campagne voudra avoir et aura un plus grand nombre d'enfants parce que les ouvriers de la ville voisine, située à 10 ou 15 kilomètres de distance, en ont davantage.

Mais je pense que ces phénomènes s'expliquent beaucoup plus facilement par notre théorie.

Les tisserands travaillant à domicile avec de petits salaires se trouvaient dans une situation économique extrêmement misérable, c'est ce qu'on appelle le « Sweat System » ; ils avaient naturellement une petite natalité.

L'introduction de la grande industrie a forcément augmenté les salaires et amélioré la situation économique des ouvriers. Sans cela ils n'auraient pas abandonné leur petite industrie. D'où, comme conséquence forcée, une plus grande natalité chez la population industrielle.

Mais ces hauts salaires doivent se dépenser ; il faut que ces ouvriers achètent toutes les nécessités de la vie dans les campagnes environnantes. Par conséquent, à la longue, il se produit une amélioration de la situation économique de la partie agricole et un relèvement de sa natalité.

Cette explication me paraît plus simple et plus logique que celle de M. Dumont qui doit du reste, pour ces cantons, abandonner complètement la théorie de la capillarité sociale.

M. Dumont passe encore à deux autres cas, non moins typiques.

« Les marins de Groix sont tous pêcheurs. Ne nourrissant pour leurs enfants aucune ambition d'une situation sociale plus élevée que la leur, ils les utilisent comme mousses dès l'âge de 11 à 12 ans. Les enfants leur coûtant très peu à élever, ils sont médiocrement attentifs à en restreindre le nombre. »

Évidemment, la natalité est élevée à Groix, parce que cette population de marins gagne facilement, quel que soit son nombre, de quoi satisfaire à ses besoins. La mer est grande et nourrit aussi bien mille familles de pêcheurs que cent. La situation économique de ces marins est relativement très bonne.

Mais, à l'île de Bréhat, M. Dumont trouve une très faible natalité.

« A Bréhat cependant, autre nid de marins bretons, la natalité était très faible. Cela me semble surprenant, car cette île, qui n'est pas même reliée au continent par un navire à vapeur et où quelques femmes encore ne comprennent même pas le français, paraît aussi bien soustraite que Groix, par son éloignement, aux influences pernicieuses d'une culture esthétique ou intellectuelle trop intense et trop raffinée. Pourtant le fait était là, certain comme le quotient d'une division bien faite ; il s'agissait de l'expliquer. »

L'explication qu'il donne, c'est que les marins de Bréhat méprisaient la pêche et se vouaient tous de naissance à la marine de guerre, devenaient quartiers-mâtres et parvenaient à se faire nommer plus tard gardiens de phare ou employés dans les ports de guerre.

« L'île de Bréhat était en somme une pépinière d'aspirants fonctionnaires. Ils avaient pour idéal la vie de leurs officiers bourgeois et pour but accessible l'existence décente, économe et rangée du retraité et du petit rentier, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de moins prolifique. Aussi l'émigration et l'abaissement de la natalité se réunissent-ils à Bréhat pour faire diminuer la population. »

M. Dumont retrouve ici sa théorie de la capillarité sociale, mais il ne remarque point que la marine de guerre embauche ses recrues, bien avant qu'ils ne soient en âge de se marier. Donc ceux des habitants de Bréhat qui ont de l'ambition émigrent et leur natalité dans les ports de guerre n'a pas été observée. L'auteur observe la natalité de ceux qui restent à Bréhat, de ceux qui n'ont aucune ambition de devenir quartiers-mâtres à bord d'un cuirassé, et on ne s'explique pas bien clairement comment l'ambition des uns fait diminuer la natalité des autres.

Au fond, l'ambition, la capillarité sociale n'ont rien à voir dans ce problème. Le point essentiel, c'est que M. Dumont constate à Bréhat une émigration continuelle de jeunes mâles arrivés à l'âge de la reproduction. Et cette émigration se compose des plus forts, des plus vigoureux, des plus adroits ; car la marine de guerre n'embauche pas les autres. Naturellement, il ne reste dans l'île que ces derniers. Ce sont les sujets malingres, chétifs, délicats, infirmes qui sont chargés de la reproduction. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la natalité baisse ?

· Nous avons repris l'un après l'autre tous les exemples cités par M. Dumont. Celui-ci, pour les expliquer, est obligé d'invoquer tour à tour la capillarité sociale, la différence de langage, la grande industrie, le régime de la famille-souche, la civilisation classique, la contagion des appréciations d'une classe à une autre.

Et, malgré cela, il reconnaît que des causes accidentelles suffisent à tout modifier. N'est-ce pas la preuve évidente que la théorie de M. Dumont est impuissante à expliquer les variations de la natalité.

Au contraire, tous les exemples cités par M. Dumont s'expliquent clairement par notre théorie. Les causes économiques en rapport avec les besoins de la vie et leur conséquence principale, l'émigration, suffisent à rendre compte de toutes les variations de la natalité.

M. Dumont du reste le constate lui-même *de visu* et en propres termes. Voici ce que nous trouvons dans son étude sur *la Dépopulation dans l'Orne* (page 23).

« A Hauterive la natalité est de 9,5 (1) seulement et la mortalité est de 23,7; il ne s'y produit que 40 naissances pour 100 décès. Ce lamentable état démographique a été amené de la manière suivante. Jadis la plus grande partie des habitants étaient tisserands à domicile. Forcés de renoncer à leur profession par la concurrence de la grande industrie, ils devinrent, pendant quelques années, ouvriers dans une grande usine pour la fabrication de l'alcool de betterave. Quand cette usine ferma ses portes, ils ne revinrent pas à l'agriculture; *tout ce qui était jeune et encore valide émigra*. Il s'ensuit que la population ne comprend plus qu'un très petit nombre d'hommes et de femmes de 15 à 59 ans qui seraient susceptibles d'augmenter sa natalité, tandis qu'elle comprend une proportion très exagérée de vieillards qui maintiennent le chiffre élevé de la mortalité. »

C'est là toute notre théorie et il suffit d'étendre à une grande partie de la France le cas observé à Hauterive. Les mauvaises conditions économiques entraînent l'émigration des jeunes mâles et celle-ci, à la longue, a pour conséquence l'abaissement de la natalité.

Mais M. Dumont nous fournit un autre argument que nous ne devons pas négliger dans les deux passages suivants :

« Dans le nord, chez tel fermier *des plus riches*, le nombre des enfants s'élève jusqu'à dix-huit. »

« Dans le Lot-et-Garonne il n'est pas rare de rencontrer des *époux aisés et sans enfants*, qui s'en montrent contrariés. »

Ainsi, d'une part, l'aisance à la campagne pousse à la prolificité conformément à ma théorie et, d'autre part, la stérilité des familles aisées du Lot-et-Garonne n'est pas volontaire, mais forcée.

VII.

Nous avons terminé cette longue étude.

Je crois avoir démontré l'entière exactitude de la loi des naissances par une quadruple série de preuves. Nous avons retrouvé son action, dans la réparti-

(1) La natalité à Hauterive est de 9,5 p. 1 000. Qu'en pensent les démographes qui attribuent la faible natalité à la prudence des pères de famille? Cette natalité devrait quadrupler pour être normale. Peut-on croire qu'il suffirait de ne plus restreindre volontairement la fécondité féminine pour quadrupler cette natalité, c'est-à-dire pour avoir quatre enfants au lieu d'un, huit enfants au lieu de deux et cela dans le même temps?

tion de la natalité dans l'Europe entière, et dans les variations de la fécondité dans les principaux États européens, dans les départements français, et dans les communes françaises.

Partout nous avons pu noter la constance de la fécondabilité et l'influence des circonstances économiques; nulle part nous n'avons constaté l'influence de la libre volonté des pères de famille.

Nous pouvons nous résumer comme suit :

La fécondabilité est naturellement une constante.

Dans tous les pays, dans tous les départements, la fécondabilité subit de petites variations dues aux influences économiques et revient naturellement à sa valeur normale et constante, aussitôt que ces influences économiques cessent d'agir.

Mais il en est autrement lorsque ces influences sont de longue durée, comme des impôts trop lourds, ou une mauvaise répartition des richesses produites par le travail commun. Dans ce cas la fécondabilité, diminuée lors de l'introduction de ces impôts ou de cette mauvaise répartition, ne se relève pas aussi longtemps que les circonstances restent les mêmes; et elle finit à la longue par perdre son élasticité et par ne plus pouvoir se relever.

L'action de ces causes économiques sur la fécondabilité est encore renforcée lorsqu'elles provoquent l'émigration de la partie la plus active, la plus entreprenante et la plus virile du peuple, c'est-à-dire des jeunes hommes de 20 à 30 ans. Si cette émigration dure quelques années, elle ne laisse pour la reproduction de la race que les mâles les plus faibles, les moins entreprenants, les moins virils, et naturellement la fécondité des femmes s'en trouve diminuée.

Cette fécondité diminuée devient alors la fécondité normale; mais si cette action dépressive vient à se renouveler, soit par la même cause, soit par d'autres causes, alors la fécondité, à chaque influence nouvelle, subit une chute nouvelle sans jamais pouvoir se relever et elle peut arriver, au bout d'un siècle par exemple, à un niveau extrêmement bas, trop bas même pour compenser les pertes dues à la mortalité et pour empêcher une rapide dépopulation.

Ces collectivités sont arrivées ainsi à une véritable dégénérescence physique, leur fécondité s'est lentement atrophiée pendant un siècle, et il n'est au pouvoir de personne de la relever brusquement.

L'émigration des jeunes mâles, quand elle est volontaire, est toujours due à la nécessité et aux facilités de satisfaire aux besoins de la vie, mais elle ne sera pas moins efficace pour diminuer la fécondité des femmes, si elle est involontaire et forcée, comme le prouve l'exemple de la France.

À la fin du XVIII^e siècle, la natalité moyenne de ce pays était estimée à 40 par 1000 et Malthus cite le peuple français comme étant le plus prolifique de l'Europe.

Nous pouvons donc admettre que l'émigration des mâles adultes avait alors fort peu d'importance, sauf pour les départements situés autour de Paris et de Bordeaux. Elle a dû forcément commencer partout avec les guerres de la République et de l'Empire, qui, pendant plus de 25 ans, ont enlevé, dans tous les départements français, tous les hommes valides de 20 à 30 ans pour les semer sur tous les champs de bataille de l'Europe. C'est aussi à partir de cette énorme consommation d'hommes jeunes et vigoureux, que date la diminution de la natalité en France.

Elle se serait probablement relevée pendant la période de paix qui a suivi, si l'émigration des mâles avait cessé; mais la Restauration a rétabli en 1820 le système

1° FÉCONDABILITÉ ANNUELLE, PAR PAYS, DE 1852 A 1892.

Année.	HAUTE-VIENNE.			FRANCE.			BELGIQUE.			WURTEMBERG.			PRUSSE.			HOLLANDE.			ANGLETERRE.				
	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.	Coefficients de fécondabilité annuelle.	Moyennes partielles.	générales.		
1852	5 061																						
1853	5 137	5 217																					
1854	5 152																						
1855	5 092																						
1856	5 093	5 297																					
1857	5 636																						
1858	5 209																						
1859	5 219																						
1860	5 258	5 315																					
1861	5 510																						
1862	5 481		5 131																				
1863	5 235																						
1864	5 104																						
1865	5 213																						
1866	5 120																						
1867	5 018		5 001																				
1868	5 104																						
1869	5 317	5 296																					
1870	5 512																						
1871	5 248	5 157																					
1872	5 389																						
1873	5 383																						
1874	5 219																						
1875	5 073		4 961																				
1876	5 201																						
1877	5 038																						
1878	5 115																						
1879	5 181		4 958																				
1880	5 292	5 301																					
1881	5 538																						
1882	5 318																						
1883	5 360																						
1884	5 324																						
1885	5 399																						
1886	5 288																						
1887	5 359																						
1888	5 236																						
1889	5 336																						
1890	5 173																						
1891	5 037																						
1892	5 221																						

Observation — Le chiffre 5 061 indiqué, par exemple, que dans la Haute-Vienne, en 1853, 10 000 femmes mariées depuis 0 à 3 ans ont produit 5 061 enfants. — Les chiffres ci-contre ne paraissent pas correspondre exactement avec le diagramme, parce que les lignes de niveau de ce dernier n'ont pas été tracées exactement à la hauteur voulue. La différence, du reste, n'est fort peu sensible. — Ces chiffres ne concordent pas avec ceux que j'ai publiés dans mon ouvrage *Les Lots de la population*, parce que je donne ici les coefficients annuels au lieu des coefficients par période de 3 ans.

2° FÉCONDABILITÉ PAR DÉPARTEMENT

ANNÉES.	Ain.	Aisne.	Allier.	Alpes (Basses-).	Alpes (Hautes-).	Ardeche.	Ardennes.	Ariège.	Aube.
1857 — 1859.	1 537	1 424	1 466	1 539	2 063	1 842	1 475	1 671	1 210
1860 — 1862.	1 489	1 380	1 473	1 515	2 011	1 898	1 446	1 667	1 150
1863 — 1865.	1 437	1 373	1 478	1 521	1 982	1 901	1 398	1 625	1 132
1866 — 1868.	1 380	1 308	1 457	1 606	1 958	1 887	1 365	1 631	1 227
1869 — 1871.	1 471	1 322	1 512	1 715	1 976	1 823	1 367	1 591	1 180
1872 — 1874.	1 439	1 409	1 419	1 532	1 950	1 792	1 469	1 565	1 242
1875 — 1877.	1 398	1 370	1 366	1 574	1 925	1 664	1 427	1 476	1 199
1878 — 1880.	1 390	1 371	1 385	1 583	1 982	1 651	1 381	1 408	1 194
1881 — 1883.	1 383	1 373	1 413	1 631	2 042	1 695	1 418	1 541	1 243
1884 — 1886.	1 400	1 368	1 324	1 623	2 029	1 716	1 342	1 398	1 230
1887 — 1889.	1 338	1 331	1 252	1 539	1 917	1 677	1 334	1 296	1 232
1890 — 1892.	1 322	1 351	1 227	1 513	1 900	1 661	1 338	1 292	1 231
1893 — 1895.	1 287	1 302	1 175	1 480	1 855	1 614	1 292	1 316	1 208

ANNÉES.	Creuse.	Dordogne.	Doubs.	Drôme.	Eure.	Eure- et-Loir.	Finistère.	Gard.	Garonne (Haute-).
1857 — 1859.	1 436	1 505	1 729	1 534	1 111	1 389	2 064	1 919	1 331
1860 — 1862.	1 474	1 458	1 657	1 491	1 117	1 392	1 991	1 919	1 336
1863 — 1865.	1 418	1 450	1 648	1 528	1 129	1 398	2 060	1 867	1 321
1866 — 1868.	1 314	1 431	1 602	1 549	1 097	1 379	2 016	1 856	1 308
1869 — 1871.	1 276	1 352	1 623	1 494	1 083	1 385	2 033	1 862	1 287
1872 — 1874.	1 281	1 427	1 736	1 627	1 173	1 433	1 993	1 786	1 340
1875 — 1877.	1 305	1 361	1 686	1 348	1 169	1 423	1 974	1 775	1 279
1878 — 1880.	1 290	1 361	1 588	1 323	1 174	1 431	1 976	1 728	1 265
1881 — 1883.	1 355	1 359	1 646	1 381	1 191	1 403	2 041	1 723	1 264
1884 — 1886.	1 346	1 460	1 634	1 357	1 217	1 409	2 054	1 636	1 271
1887 — 1889.	1 235	1 176	1 539	1 307	1 174	1 398	1 965	1 564	1 127
1890 — 1892.	1 201	1 196	1 567	1 296	1 198	1 391	1 900	1 554	1 126
1893 — 1895.	1 186	1 229	1 532	1 320	1 172	1 344	2 062	1 484	1 230

ANNÉES.	Haute-Loire	Loire- Inférieure.	Loiret.	Lot.	Lot- et-Garonne.	Lozère.	Maine- et-Loire.	Manche.	Maine.
1857 — 1859.	1 921	1 831	1 556	1 495	1 014	2 063	1 397	1 472	1 421
1860 — 1862.	1 910	1 749	1 555	1 189	1 062	1 892	1 315	1 413	1 363
1863 — 1865.	1 840	1 711	1 540	1 445	1 056	2 065	1 285	1 496	1 375
1866 — 1868.	1 887	1 692	1 500	1 432	1 053	2 121	1 265	1 416	1 389
1869 — 1871.	1 812	1 569	1 463	1 375	1 067	2 063	1 254	1 429	1 413
1872 — 1874.	1 803	1 533	1 510	1 370	1 121	1 989	1 269	1 380	1 361
1875 — 1877.	1 708	1 610	1 469	1 331	1 134	2 016	1 232	1 295	1 309
1878 — 1880.	1 724	1 830	1 440	1 259	1 104	2 094	1 275	1 306	1 376
1881 — 1883.	1 625	1 754	1 445	1 210	1 075	2 065	1 293	1 337	1 446
1884 — 1886.	1 710	1 635	1 428	1 124	1 068	1 984	1 270	1 357	1 497
1887 — 1889.	1 689	1 499	1 391	1 004	1 036	1 914	1 226	1 396	1 433
1890 — 1892.	1 660	1 481	1 371	1 035	1 042	1 941	1 214	1 432	1 462
1893 — 1895.	1 639	1 422	1 285	1 098	1 044	1 961	1 158	1 404	1 397

ANNÉES.	Pyrénées (Hautes-).	Pyrénées- Orientales.	Rhône.	Saône (Haute-).	Saône- et-Loire.	Sarthe.	Seine- Inférieure.	Seine- et-Marne.	Seine- et-Oise.
1857 — 1859.	1 589	1 822	1 426	1 504	1 513	1 179	1 714	1 419	1 319
1860 — 1862.	1 624	1 932	1 390	1 420	1 564	1 159	1 632	1 386	1 342
1863 — 1865.	1 637	1 893	1 362	1 423	1 574	1 136	1 620	1 342	1 370
1866 — 1868.	1 547	1 770	1 327	1 395	1 558	1 158	1 682	1 321	1 329
1869 — 1871.	1 523	1 836	1 312	1 428	1 548	1 147	1 604	1 260	1 241
1872 — 1874.	1 583	1 917	1 332	1 437	1 576	1 163	1 617	1 378	1 394
1875 — 1877.	1 547	1 829	1 279	1 406	1 577	1 155	1 613	1 356	1 359
1878 — 1880.	1 495	1 751	1 247	1 325	1 541	1 168	1 637	1 346	1 376
1881 — 1883.	1 508	1 779	1 281	1 381	1 530	1 199	1 701	1 370	1 426
1884 — 1886.	1 469	1 736	1 211	1 445	1 492	1 217	1 757	1 352	1 395
1887 — 1889.	1 395	1 556	1 183	1 392	1 423	1 152	1 670	1 325	1 356
1890 — 1892.	1 412	1 598	1 195	1 385	1 421	1 186	1 628	1 381	1 385
1893 — 1895.	1 341	1 546	1 270	1 352	1 377	1 211	1 599	1 372	1 367

Exemple : Pendant la période 1857-1859, 1 000 femmes mariées depuis 0 à 3 ans ont produit, dans le département de l'Ain, 1 537 enfants.

FRANÇAIS ET PAR PÉRIODES DE TROIS ANS.

Aude.	Aveyron.	Bouches-du-Rhône.	Calvados.	Cantal.	Charente.	Charente-Inférieure.	Cher.	Corrèze.	Côte-d'Or.	Côtes-du-Nord.
1 462	1 973	1 990	1 214	1 634	1 188	1 215	1 728	1 710	1 997	2 129
1 509	1 901	1 895	1 162	1 628	1 156	1 237	1 684	1 707	1 282	2 045
1 529	1 913	1 828	1 179	1 632	1 152	1 207	1 667	1 603	1 283	2 056
1 454	1 933	1 802	1 161	1 540	1 227	1 214	1 596	1 621	1 253	1 992
1 426	1 931	1 796	1 173	1 533	1 192	1 119	1 514	1 618	1 229	1 947
1 616	1 938	1 734	1 214	1 529	1 224	1 216	1 590	1 560	1 301	1 921
1 612	1 933	1 696	1 166	1 515	1 218	1 174	1 489	1 577	1 271	1 878
1 621	1 862	1 668	1 193	1 477	1 187	1 191	1 424	1 590	1 298	1 848
1 676	1 933	1 730	1 241	1 501	1 238	1 213	1 408	1 584	1 301	1 902
1 557	1 898	1 689	1 243	1 524	1 180	1 215	1 380	1 485	1 288	1 908
1 380	1 671	1 631	1 241	1 444	1 181	1 131	1 305	1 498	1 266	1 819
1 359	1 664	1 608	1 240	1 404	1 211	1 152	1 290	1 500	1 231	1 831
1 344	1 640	1 605	1 206	1 364	1 191	1 188	1 211	1 488	1 204	1 771

Gers.	Gironde.	Hérault.	Ille-et-Vilaine.	Indre.	Indre-et-Loire.	Isère.	Jura.	Landes.	Loir-et-Cher.	Loire.
1 073	1 174	1 610	1 915	1 522	1 172	1 928	1 557	1 513	1 462	1 915
1 051	1 166	1 614	1 891	1 431	1 112	1 818	1 557	1 572	1 448	1 855
1 044	1 205	1 648	1 752	1 436	1 121	1 470	1 461	1 575	1 440	1 913
1 067	1 172	1 609	1 794	1 397	1 108	1 404	1 493	1 538	1 408	1 954
1 027	1 121	1 430	1 715	1 429	1 129	1 417	1 461	1 412	1 388	1 902
1 036	1 203	1 560	1 723	1 467	1 154	1 160	1 501	1 588	1 437	1 851
918	1 195	1 518	1 697	1 461	1 162	1 418	1 488	1 519	1 399	1 735
923	1 201	1 419	1 671	1 417	1 170	1 355	1 398	1 506	1 346	1 693
1 000	1 229	1 471	1 780	1 431	1 219	1 361	1 417	1 390	1 369	1 766
957	1 202	1 423	1 666	1 419	1 204	1 457	1 412	1 494	1 335	1 505
935	1 067	1 398	1 637	1 309	1 137	1 383	1 357	1 300	1 300	1 490
959	1 076	1 436	1 606	1 323	1 146	1 369	1 380	1 324	1 287	1 517
983	1 091	1 401	1 549	1 276	1 180	1 324	1 421	1 343	1 236	1 431

Marne (Haute-).	Mayenne.	Meuse.	Morbihan.	Nièvre.	Nord.	Oise.	Orne.	Pas-de-Calais.	Puy-de-Dôme	Pyrénées (Basses-).
1 356	1 519	1 387	2 106	1 605	2 046	1 324	1 197	1 811	1 457	1 769
1 241	1 450	1 324	2 036	1 572	1 973	1 285	1 168	1 760	1 438	1 720
1 311	1 453	1 335	1 924	1 515	2 039	1 309	1 182	1 703	1 433	1 716
1 309	1 426	1 327	1 932	1 428	1 972	1 317	1 184	1 774	1 431	1 686
1 315	1 426	1 218	1 862	1 499	1 938	1 284	1 181	1 786	1 386	1 731
1 554	1 466	1 429	1 982	1 503	1 892	1 364	1 163	1 879	1 395	1 832
1 590	1 419	1 399	1 928	1 402	1 860	1 345	1 135	1 836	1 347	1 704
1 423	1 398	1 364	1 909	1 350	1 882	1 355	1 210	1 850	1 298	1 738
1 418	1 431	1 362	2 040	1 344	1 936	1 362	1 191	1 890	1 288	1 823
1 360	1 439	1 372	2 010	1 331	1 870	1 338	1 164	1 843	1 259	1 842
1 333	1 457	1 396	1 987	1 270	1 817	1 327	1 176	1 776	1 153	1 794
1 304	1 441	1 397	2 037	1 239	1 774	1 358	1 171	1 811	1 165	1 825
1 270	1 379	1 357	1 937	1 362	1 660	1 292	1 128	1 774	1 191	1 839

Deux-Sèvres.	Somme.	Tarn.	Tarn-et-Garonne.	Var.	Vaucluse.	Vendée.	Vienne.	Haute-Vienne	Vosges.	Yonne.
1 396	1 410	1 706	1 207	1 505	1 766	1 668	1 401	1 600	1 547	1 401
1 493	1 350	1 630	1 189	1 324	1 793	1 622	1 317	1 579	1 503	1 317
1 448	1 402	1 577	1 171	1 351	1 724	1 591	1 339	1 574	1 455	1 339
1 438	1 343	1 560	1 173	1 398	1 771	1 609	1 370	1 545	1 420	1 370
1 390	1 306	1 533	1 169	1 418	1 780	1 614	1 334	1 495	1 406	1 334
1 376	1 333	1 550	1 235	1 385	1 656	1 564	1 368	1 572	1 359	1 368
1 3 1	1 300	1 494	1 203	1 369	1 441	1 574	1 351	1 566	1 335	1 351
1 352	1 332	1 480	1 170	1 368	1 403	1 553	1 317	1 540	1 315	1 317
1 363	1 328	1 484	1 147	1 334	1 358	1 567	1 406	1 609	1 318	1 406
1 383	1 307	1 440	1 184	1 349	1 312	1 516	1 364	1 633	1 368	1 364
1 381	1 288	1 354	1 153	1 240	1 281	1 583	1 295	1 545	1 323	1 295
1 336	1 318	1 364	1 169	1 227	1 268	1 549	1 288	1 523	1 323	1 288
1 355	1 235	1 345	1 142	1 280	1 262	1 528	1 248	1 606	1 347	1 099

Préndant la première période, 1 000 femmes mariées depuis 0 à 3 ans ont produit, dans le département de l'Aude, 1 462 enfants.

de recrutement militaire qui mêlait dans tous les régiments des conscrits de tous les départements. Ce système, en éloignant les jeunes gens de leurs provinces natales et en leur faisant connaître les plaisirs des grandes villes, devait singulièrement faciliter, et souvent même provoquer leur émigration.

La France et l'Italie sont les seuls grands pays qui ont adopté ce système de recrutement. L'Allemagne, l'Autriche et la Russie ont adopté le recrutement régional, qui laisse forcément le conscrit près de ses attaches familiales et facilite, à sa libération du service militaire, le retour au village natal ; aussi, la natalité et la fécondité féminine se conservent-elles beaucoup mieux dans ces pays.

L'Italie n'emploie le recrutement territorial que depuis 1871. Il n'a donc pas encore eu le temps de produire toutes ses conséquences. Il n'est pas douteux, pour moi, que la fécondité des femmes italiennes ne tardera pas à diminuer sensiblement si le mode de recrutement militaire n'est pas modifié à bref délai, les mêmes causes devant produire partout les mêmes effets.

La centralisation, poussée à outrance par tous les régimes qui se sont succédé en France, a aussi eu pour effet d'appeler et de retenir les meilleurs éléments dans les grands centres et surtout à Paris, où leur fécondité a diminué par suite des conditions spéciales où se trouvent les grandes villes.

Nous avons déjà vu dans notre ouvrage : *Les Lois de la Population*, que la faible natalité des grandes villes est due à ce que ces dernières augmentent les besoins de la vie, en fournissant les moyens d'y satisfaire. Cette augmentation de besoins est telle que les classes riches présentent dans les villes une fécondité plus petite que les classes pauvres, parce que la satisfaction des besoins nouveaux de la vie ne leur laisse ni l'argent, ni le temps nécessaire pour suffire aux besoins de la maternité, et arrivent même à étouffer complètement ces derniers. Mais observez ces classes riches à la campagne, ou dans des petites villes, elles auront immédiatement une grande fécondité. M. Dumont a constaté des familles de 18 enfants chez les paysans riches du département du Nord.

Pour toutes ces causes réunies, les indices de fécondité et, par suite, la natalité ont diminué petit à petit dans un grand nombre de départements français.

Il est certain qu'il n'en était pas ainsi, il y a 50, 60 et 70 ans, lorsque la natalité française moyenne dépassait 30 par mille. Il est certain que l'indice de fécondité devait être alors sensiblement plus élevé dans tous les départements où il est bas maintenant, et que, dans tous ces départements, il a baissé pour les mêmes motifs, c'est-à-dire à cause de l'émigration des jeunes mâles ou à cause de la présence d'une grande ville.

La volonté des pères de famille n'est donc pas la cause de la faible natalité que nous pouvons observer dans certains départements français, et c'est pourquoi elle est aussi impuissante à la relever.

On aura beau prodiguer les meilleurs conseils et les plus pressantes objurgations à une collectivité à basse natalité, lui dépeindre l'avenir vers lequel elle marche sous les plus tristes couleurs, tous ces conseils, toutes ces objurgations resteront sans aucun effet, aussi longtemps qu'on n'aura pas arrêté l'émigration, augmenté les ressources, ou diminué les besoins de cette collectivité.

G. CAUDERLIER.
